



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 avril 2023

Anglais et français seulement

---

## Conseil des droits de l'homme

### Cinquante-deuxième session

27 février–31 mars 2023

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,  
politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris  
le droit au développement**

## **Exposé écrit\* présenté par European Centre for Law and Justice, The / Centre European pour le droit, les Justice et les droits de l'homme, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[3 février 2023]

---

\* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.



# L'Organisation des Nations Unies doit protéger les enfants des violations de leurs droits induites par l'exposition à la pornographie

## 1. Introduction

European Centre for Law and Justice, The / Centre Europeen pour le droit, les Justice et les droits de l'Homme (ECLJ) souhaite mettre en lumière les graves violations des droits de l'enfant induites par l'exposition précoce à la pornographie. Les rares mesures que prennent les États pour tenter d'y remédier demeurent très largement inefficaces. Actuellement, 50 % du trafic internet serait lié au sexe(1) et plus d'un quart (27 %) du trafic web de vidéos dans le monde concerne la pornographie(2). Or la violence y est omniprésente : dans les 50 vidéos pornographiques les plus populaires, 88 % des scènes contiennent de la violence physique et 49 % au moins une agression verbale(3).

## 2. Contexte

La pornographie est normalement réservée aux majeurs, mais les enfants(4) y sont de plus en plus exposés, de manière très précoce et intensive. Selon une étude française de 2017, 63 % des garçons et 37 % des filles de 15 à 17 ans ont visité un site pour voir des films pornographiques, alors que ce chiffre était de 53 % chez les garçons en 2013 (soit +10 points en quatre ans(5)). En 2022 aux États-Unis d'Amérique, 73 % des jeunes de 13 à 17 ans ont été exposés à la pornographie en ligne, le premier visionnage a lieu à 12 ans en moyenne et 59 % des jeunes de 13 à 17 ans regardant intentionnellement de la pornographie le font chaque semaine ou plus souvent(6). En 2022 en Pologne, le premier visionnage a lieu tout juste avant 11 ans en moyenne et près d'un quart (23,9 %) des adolescents de 16 ans qui visionnent de la pornographie reconnaissent le faire quotidiennement contre un peu plus d'un sur cinq (21,5 %) chez les 12-14 ans.

Cette consommation massive s'explique par l'avènement de l'ère numérique qui a rendu la pornographie accessible gratuitement, anonymement, de manière illimitée, partout et à tout moment, même à l'école(8) via les smartphones de plus en plus répandus chez les mineurs. En Pologne, c'est ce type d'appareil qui sert à accéder à ces contenus pour 76,2 % des jeunes de 16 ans et 66,9 % des 12-14 ans interrogés. La pandémie de covid-19 a accentué l'exposition à la pornographie en raison des confinements successifs(10). Enfin, les enfants sont victimes du « marketing féroce de l'industrie du porno » qui utilise « différentes techniques [...] pour attirer des internautes malgré eux(11) » : ils représentent une manne financière non négligeable et sont les clients de demain(12).

## 3. Violations

Les conséquences de l'exposition des enfants à la pornographie sont désastreuses. Ceux-ci y sont très vulnérables en raison de leur sensibilité à la dopamine(13) et de la plasticité de leur cerveau(14). Le risque de développer des comportements addictifs dus à la consommation de pornographie est avéré : les neurosciences montrent à présent que la réaction du cerveau à la pornographie est similaire à celle provoquée par les drogues dures. Contrairement à d'autres addictions, celle-ci est difficile à enrayer car la pornographie est toujours accessible, abordable, anonyme et illimitée.

L'utilisation de pornographie par les enfants est liée à « des niveaux d'intégration sociale plus faibles et des niveaux plus élevés de comportement indésirable, [...] une incidence plus élevée de symptômes dépressifs et une réduction des liens affectifs avec leurs parents ». Elle porte atteinte à « l'estime qu'ils se portent, leur bien-être, leurs relations, l'égalité des chances et leurs résultats scolaires(17) ». Le visionnage de pornographie par de jeunes enfants « [peut] induire des perturbations psychiques et des dérèglements de comportements analogues à ceux d'un abus sexuel(18) ».

Alors que « la pornographie est devenue de plus en plus l'une des principales sources d'information sur le sexe et la sexualité pour les jeunes(19) », elle induit le développement d'une vision irréaliste et déformée de ceux-ci. Ainsi, le risque que les jeunes acceptent et adoptent des comportements sexuels nuisibles et dangereux, pour eux-mêmes et les autres, augmente : activité sexuelle à un âge précoce(20), sexting(21), partenaires sexuels multiples, pratiques sexuelles risquées, utilisation de substances psychoactives et vulnérabilité aux IST(22).

De manière générale, la consommation de pornographie est associée à une augmentation des agressions verbales et physiques(23) ; chez les jeunes, une corrélation entre pornographie et violence sexuelle est constatée, comme chez « [X], 15 ans [...], mis en examen pour agressions sexuelles sur des filles de son école et pour le viol de deux de ses voisins âgés de moins de 10 ans(24)».

#### 4. Recommandations

Les États ont la responsabilité de garantir les droits de l'enfant internationalement reconnus, en particulier par la CIDE. Nous prions ce Conseil de rappeler aux États :

- d'une part, leurs obligations en matière de protection des enfants, en particulier « contre l'information et les matériels qui nuisent à [leur] bien-être [...] » (CIDE, art. 17.e.), ce dont la pornographie fait à l'évidence partie ;
- d'autre part, pour les États parties à la Convention pour la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes, les obligations qui en découlent.

Nous prions également ce Conseil d'inviter les États à agir concrètement en mettant en œuvre de bonne foi les textes nationaux et supranationaux existants pouvant servir de fondements juridiques à la lutte contre l'exposition des enfants à la pornographie.

- 
1. APCE, Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains, Rapport, Doc. 15406, 18.11.2021, § 12-13.
  2. A. Billon, A. Borchio Fontimp, L. Cohen, L. Rossignol, « Porno : L'enfer du décor », Sénat français, 27.09.2022, p. 21.
  3. Ana J. Bridges, Robert Wosnitzer, Erica Scharrer, Chyng Sun, Rachael Liberman, "Aggression and Sexual Behavior in Best-Selling Pornography Videos: A Content Analysis Update", *Violence against Women* 16, no. 10 (2010): 1065-1085.
  4. On entend par enfant « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans » au sens de la CIDE (1989).
  5. « Les adolescents et le porno : vers une «Génération Youporn» ? », Etude IFOP pour l'Observatoire de la Parentalité et de l'Education Numérique (21-27.02.2017), p. 9-10.
  6. Robb, M.B., & Mann, S., *Teens and pornography*, Research report, Common Sense, 2023, p. 8.
  8. Robb, M.B., & Mann, S., *Teens and pornography*, op. cit., p. 15.
  10. OSCE et ONU Femmes, Guide pratique - Faire face aux nouvelles tendances de la traite des êtres humains et aux conséquences de la pandémie COVID-19, 07.2020, p. 32.
  11. Ennoccence, Réseaux sociaux, streaming, live streaming et téléchargement illégal : nouvelles portes d'entrée des enfants vers le monde de la pornographie, premier pas vers une sensibilisation de notre société sur ces sujets, 2016, p. 21-25.
  12. Ibid., p. 13.
  13. Université de Pittsburg, "Teen Brains Over-Process Rewards, Suggesting Root of Risky Behavior, Mental Ills", Phys.org, 01.2011.
  14. Jay N. Giedd, "The Amazing Teen Brain", *Scientific American*, 06.2015, 32-37.
  17. APCE, Lutter contre l'hypersexualisation des enfants, Résolution 2119 (2016), 21.06.2016, § 2.
  18. Collectif Interassociatif Enfance Médias (CIEM), L'environnement médiatique des jeunes de 0 à 18 ans : Que transmettons-nous à nos enfants ?, Rapport, 05.2002, p. 39.
  19. APCE, Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains, Rapport, Doc. 15406, 18.11.2021, § 17.

20. « Les adolescents et le porno : vers une «Génération Youporn» ? », IFOP, op. cit., p. 11 : « 71 % des ados ayant déjà eu un rapport sexuel ont « déjà surfé un site pornographique au cours de leur vie ». Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des adolescents se situe à 51 % ».
21. Comité de Lanzarote, Avis sur les images et/ou vidéos d'enfants sexuellement suggestives ou explicites produites, partagées ou reçues par des enfants, 06.06.2019.
22. Elizabeth M. Morgan, "Associations between Young Adults' Use of Sexually Explicit Materials and Their Sexual Preference, Behaviors, and Satisfaction", *The Journal of Sex Research* 48, no. 6 (2011): 520-530.
23. Paul J. Wright, Robert S. Tokunaga, et Ashley Kraus, "A Meta-Analysis of Pornography Consumption and Actual Acts of Sexual Aggression in General Population Studies", *Journal of Communication* 66, no. 1 (2016): 183-205.
24. Barbara Smaniotto, « Réflexions autour de l'impact de la pornographie... sur la sexualité adolescente », *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 2017/1, p. 47-56. See also Bonino S., Ciairano S., Rabaglietti E., Cattelino E., Use of pornography and self-reported engagement in sexual violence among adolescents, *European Journal of Developmental Psychology*, 2006, nr 3.